



CAL Basket - Charte de l'arbitrage club

L'arbitrage fait pleinement partie de la pratique du basketball et du projet éducatif du CAL Basket.

À ce titre, le club reconnaît l'arbitre comme un acteur à part entière, au même titre que les joueurs, entraîneurs et officiels.

1. Un cadre d'apprentissage et de pratique

Le CAL Basket s'appuie sur une école d'arbitrage et sur des arbitres aux niveaux d'expérience variés.

Qu'ils soient en formation ou confirmés, les arbitres restent des pratiquants et peuvent, comme tout acteur du basketball, commettre des erreurs.

Ces erreurs font partie de la réalité du jeu et ne sauraient justifier des comportements de contestation, de pression ou de manque de respect.

2. Respect et exemplarité

Le respect de l'arbitre constitue une exigence fondamentale du club.

Aucune contestation, remarque déplacée, pression ou remise en cause personnelle n'est tolérée, sur ou autour des terrains.

3. Responsabilité collective

Le fair-play et le respect de l'arbitrage concernent l'ensemble des acteurs du club : joueurs, entraîneurs, parents, bénévoles et supporters.

Chacun contribue, par son attitude et ses paroles, à créer un environnement de pratique serein, respectueux et formateur.

4. Gestion des remarques

Toute remarque concernant l'arbitrage doit être formulée à froid, de manière constructive, et transmise au club.

Aucune critique ne doit être adressée directement à l'arbitre, notamment devant les joueurs.

5. Engagement du club

Le CAL Basket s'engage à accompagner, former et soutenir ses arbitres, et à veiller au respect de ce cadre dans l'intérêt du jeu, de la formation et du respect de chacun.

Un arbitrage respecté est une condition essentielle d'un basket serein, formateur et fidèle aux valeurs du CAL Basket.